

ARPEJE : CHARTRE D'INTERVENTION DES ACCOMPAGNATEURS

1. *Les Accompagnateurs sont cooptés par l'équipe Arpeje sur la base de leur expérience concrète de la Direction d'Entreprise et sur le sérieux avec lequel ils s'engagent à respecter la présente Charte qu'ils signent en rejoignant l'Association.*
2. *Leur mission est de rechercher la meilleure adéquation des créateurs et dirigeants à leurs responsabilités entrepreneuriales dans le cadre de Projets réalistes correspondant à leurs compétences.*
3. *Bien que bénévoles, ils se considèrent soumis à une obligation de moyens et n'acceptent que des interventions qu'ils estiment correspondre à leurs compétences et au temps qu'ils sont prêts à consacrer aux Projets.*
4. *Ils s'engagent à respecter les procédures internes de l'Association, notamment dans le suivi des dossiers et à participer régulièrement aux réunions Arpeje hebdomadaires qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Association et aux échanges sur l'avancement des Projets.*
5. *Ils s'engagent à informer leurs interlocuteurs avec précision et transparence, sur les conditions de leurs interventions et, sur les engagements mutuels indispensables à la réussite de l'Accompagnement entrepris.*
6. *Les méthodes de diagnostic, et d'ingénierie de projet qu'ils utilisent sont maîtrisées par les Accompagnateurs qui ont, cependant, le souci constant du perfectionnement de leur pratique.*
7. *Dans le choix et l'utilisation des Partenaires extérieurs, ils s'assurent, dans toute la mesure du possible, que ceux-ci se conforment comme eux-mêmes aux principes et à la déontologie d'Arpeje.*
8. *Les Accompagnateurs s'engagent à respecter la confidentialité des informations recueillies au cours de leurs missions et à ne les utiliser que dans le cadre des Projets pour en servir la réussite.*
9. *Ils respectent les droits fondamentaux de la personne humaine et ne pratiquent à cet égard aucune discrimination, quelle qu'elle soit.*
10. *Ils ne reçoivent aucune rémunération, qu'elle qu'en soit la forme ou l'origine.*